

PROagri

POUR VOUS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

➤ GESTION DE L'ENTREPRISE

Je me fais accompagner au redressement et à la sauvegarde judiciaire de mon exploitation

Les + / AVANTAGES

- Je suis assisté lors du premier rendez-vous avec le mandataire judiciaire
- J'ai un apport méthodologique de suivi de trésorerie tenant compte des conséquences juridiques du redressement judiciaire
- Je suis assisté au tribunal de grande instance (TGI) lors de la présentation du plan



Scannez ce QR code avec votre smartphone et accédez à toutes les infos !



#AimeTonAgri



dordogne.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DORDOGNE



Vous souhaitez

- Réaliser un plan de redressement et faire face à des obligations propres à la procédure engagée



Notre service

- Examiner la faisabilité d'une proposition de plan de redressement spécifique à votre exploitation agricole
- Vous faire bénéficier d'une compétence agricole et juridique dans une procédure parfois complexe
- Vous accompagner devant les organes de la procédure (mandataire, juge)
- Vous proposer un accompagnement global tout au long de la période dite « d'observation »



Nous vous remettons

- Inventaire complet des prestations nécessaires à votre exploitation
- Trois rencontres annuelles pour la réalisation technique des dossiers
- Un document attestant chaque démarche et déclaration effectuées
- Identification claire des différents contacts pour faciliter les démarches administratives



Votre contact

1 05 53 35 88 92



Tarifs et conditions de vente sur demande



Ouverture : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

